

السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات

المراجعة الدورية للقوائم الانتخابية

LA REVISION PERIODIQUE DES LISTES ELECTORALES

من 15 نوفمبر الى 14 ديسمبر 2020

La Commission de révision des listes électorales du Consulat d'Algérie à Alicante informe les ressortissants (es) algériens (nes) résidant dans les départements de : **Alicante- Valence – Murcia – Seville – Malaga– Almeria et Castellon** qu'en application des articles 14 et 15 de la loi organique n° 16/10 du 25 août 2016 relative au régime électoral , modifiée et complétée, et la décision , de M. le Président de l'Autorité Nationale Indépendante des élections (A.N.I.E), en date du 08 nov. 2020, il sera procédé à la révision périodique des listes électorales du

dimanche 15 novembre 2020 au lundi 14 décembre 2020.

Cette opération concerne les citoyens ayant atteint 18 ans révolus au 31/12/2020, ceux qui ont changé leur lieu de résidence ainsi que les citoyens décédés.

A ce titre, les ressortissants (es) remplissant les conditions, peuvent solliciter leur inscription ou radiation sur la liste électorale